

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

CGT

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

N° 88 . FEVRIER 1993

TOUS AVEC
LES " MANUFRANCE "
ET LES " 5 DE RODEZ "
" "



On a vu aussi la puissance de la manifestation de 7 000 personnes à Saint-Gaudens le 12 Février qui a conduit le gouvernement à demander à ELF le retrait du transfert sur Pau et Lacq.

Est amnistié celui qui joue avec le béton, les fausses factures, les magouilles ou la santé des autres.

Il est de l'honneur et de la crédibilité de la Direction d'EDF vis-à-vis de ses ouvriers, de ses employés et de ses cadres et des usagers, de montrer qu'elle ne se range pas aux côtés de ce déni de justice.

Il est du devoir de la Direction d'EDF qu'au-delà de n'intenter aucune procédure ou sanction, elle réhabilite les 5 de Rodez.

C'est cette dignité-là qu'attendent les 3 000 manifestants présents à Rodez le 27 Janvier, les 10 000 hommes et femmes de tous horizons et ceux qui les ont rejoint depuis pour réclamer la relaxe.

L'attendent également les personnalités Aveyronnaises de tous bords, qui nous ont fait part de leur soutien, ainsi que l'ensemble du mouvement syndical aveyronnais.

C'est contre un tel jugement dans l'immédiat qu'ils vont poursuivre leur mobilisation. La journée du 31 Mars à Lyon pour les MANUFRANCE et les revendications en constituera un moment fort.

Rodez, le 24 Février 1993.

Collectif Régional C.G.T. EDF
Union Départementale C.G.T.AVEYRON
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées.

RODEZ:

JUGEMENT INIQUE ET CYNIQUE.

Le Tribunal Correctionnel de Rodez vient de rendre son verdict à l'encontre des cinq militants C.G.T. d'E.D.F.

Il vient de commettre une véritable agression à l'encontre de militants syndicaux qui n'ont commis d'autre "faute" que d'avoir agi pour préserver l'emploi, le service public dans leur département.

Jean-Albert BESSIERE, Philippe BESSIERE, Bernard LOVATO, Alain PUECH, Jean-Marie SANCHEZ, sont condamnés à quatre mois de prison avec sursis.

Cette condamnation constitue une véritable provocation.

Il s'agit là d'une décision inique et cynique.

Oui inique car elle va à l'encontre de toute équité, de tout esprit élémentaire de justice.

Défendre l'emploi, faire reculer la désertification en milieu rural relèverait donc aujourd'hui du tribunal correctionnel.

Oui cynique, car ce jugement témoigne du mépris le plus profond à l'encontre d'hommes honnêtes, intègres qui ont placé leur action au service d'une des plus belle cause, celle de vivre et travailler au pays.

Nous assurons ces militants, leur famille, de toute notre sympathie et de tout notre soutien. Appel va être fait de ce jugement.

Au-delà de la profession, l'émotion et la colère sont grandes dans la région Midi-Pyrénées.

Les préoccupations aussi. Le jugement est inique dans ses conclusions, comme l'a été celui à l'encontre des militants et dirigeants de Manufrance, mais il n'est point le fruit du hasard.

Le jugement est lourd de conséquences. Il vise à peser sur les conflits sociaux, à intimider.

Est potentiellement délinquant aujourd'hui celle ou celui qui s'oppose à voir son entreprise, son canton, son département périliter au nom de la logique du profit Roi.

Les défenseurs des 5 otages n'ont néanmoins eu aucun mal à démontrer le vide du **dossier**, la machination soigneusement organisée au plus haut niveau.

Le représentant de la Direction pour sa part a plaidé l'exemple :

« Cette affaire doit constituer un exemple, pour toutes les unités d'EDF-GDF, les faits sont intolérables alors qu'il n'y avait pas en jeu de licenciements » en poursuivant, « à quoi devra-t-on s'attendre, lorsqu'il y en aura... ? »

Voilà donc lâché crûment le véritable objectif de ce procès : **BÂILLONNER les hommes, BAFOUER la démocratie pour mieux casser le Service Public et l'emploi.**

Pour y parvenir le gouvernement pèse de tout son poids car à l'issue de cette parodie de justice, le Procureur de la République a osé réclamer : **6 MOIS de prison avec sursis pour chacun des 5 otages.**

Les salariés ne peuvent attendre le résultat

du jugement rendu le 24 février, sans continuer à manifester leur profond désaccord avec de telles pratiques.

Préférer la provocation à la discussion, la répression à la négociation, ne mène jamais bien loin.

Comme nous y invite d'ailleurs, **Michel SALVAYRE**, secrétaire général de l'UD l'Aveyron :

« C'est vrai en général, mais ça l'est encore plus lorsque grandit un climat d'exaspération, devant l'intransigeance à laquelle se heurtent les travailleurs dans tous les secteurs, dans toutes les branches.

« Loin de décourager ou d'intimider ce comportement ne peut que faire grandir l'idée que le moment est venu de créer les conditions - en AVEYRON comme ailleurs - de quelque chose de fort, de tenace, de rassembleur. »

La puissance de la manif, sa lucidité, quel formidable point d'appui pour les revendications, l'emploi, les libertés.



Photo : Georges BARTOLI

CGT

**NE LAISSONS PAS BÂILLONNER
LES SALARIÉS D'EDF - DE MANUFRANCE
TOUS A LYON MERCREDI 31 MARS**

RELAXE EXIGÉE PAR 3.000 MANIFESTANTS LE 27 JANVIER A RODEZ



Photo : « Midi-Libre »

3.000, Électriciens et Gaziers, salariés des Secteurs Publics, Nationalisés et Privés, venus de toute la région, à l'appel de la CGT, du jamais vu depuis plus de 30 ans dans les rues de RODEZ.

Cela traduit incontestablement un engagement, une volonté de toutes les organisations des militants, de dire : STOP, ÇA SUFFIT !

Denis COHEN, secrétaire général de la Fédération de l'énergie, indiquait dans son intervention devant le Palais de Justice :

« On veut frapper des hommes dont le seul délit a été celui de défendre l'emploi, le Service Public, à travers eux, c'est l'ensemble de ceux qui luttent contre la désertification rurale, qu'on veut une nouvelle fois atteindre.

« Oui, nos camarades sont coupables, coupables d'avoir initié de nouvelles pratiques

démocratiques, coupables d'être à l'initiative de vastes rassemblements avec le personnel, les usagers et les élus pour rénover le Service Public et développer l'emploi. Cette culpabilité là, nous la revendiquons, c'est notre fierté, leur fierté de syndicalistes. »

La séance du Tribunal Correctionnel juge nos 5 camarades inculpés sur la base d'un envahissement du Comité Mixte à la Production, survenu le 5 JUIN 1989... 3 ans et demi après les faits ! Cela constitue une **véritable déclaration de guerre**, à l'encontre des Électriciens et Gaziers du Centre de RODEZ et de l'ensemble du Pays.

D'emblée le Président du Tribunal donne le ton en indiquant qu'il refusait d'entrer dans le dossier, **affirmant que l'accusation de séquestration est acquise, que son opinion est faite.**

Le taux d'imposition par habitant en Midi-Pyrénées se situe dans les tranches les plus élevées.

Pour quelles actions et quelles dépenses pour Midi-Pyrénées? Le tableau ci-dessous éclaire de façon significative les choix faits par le Conseil Régional et leur évolution.

BUDGETS PRIMITIFS DU CONSEIL REGIONAL (en milliers de francs)						
	1989	1990	1991	1993	1993	Evolution 92/93
ADMINISTRATION dont charge de la dette	213 811	209 765	275 297	365 886	488 225 301 208	+ 33.4 %
AFFAIRES ECONOMIQUES	203 000	214 200	253 350	276 800	212 250	- 23.3 %
AGRICULTURE	93 000	114 100	134 100	160 905	160 000	- 0.6 %
AMENAGEMENT	440 650	500 030	513 615	478 000	447 220	- 6.4 %
CULTURE	101 950	108 983	139 625	150 137	116 545	- 22.4 %
EDUCATION - FORMATION	600 000	1777 743	932 500	762 346	711 080	- 6.7 %
<u>TOTAL</u>	1652 411	2924 821	2248 487	2194 074	2135 320	- 2.7 %

Pour 1993, on le voit il s'agit d'un budget de rigueur, alors que la situation économique de la région s'est dramatiquement dégradée dans tous les domaines, ce budget consacre une nouvelle dégradation de la situation de l'emploi! C'est un nouveau désengagement de la région dans des domaines de sa compétence, tel que activités économiques, formation-éducation, pour financer les choix européens.

De plus l'endettement, en augmentation de 58 % en un an, représente 11,8 % du budget total, c'est l'impasse financière !

La hausse des impôts payée par les contribuables midi-pyrénéens ne servira ni les dépenses socialement utiles, ni celles économiquement efficaces, mais bien des choix tournant le dos à la satisfaction des besoins des hommes et des femmes de notre région.

Au delà d'une réforme en profondeur de la fiscalité que nous réclamons et qui doit inciter à la création d'emplois, au développement économique, il s'agit d'inscrire cette question de l'orientation, de l'usage de la fiscalité, des financements publics au coeur de notre bataille pour l'emploi.

Créer le rapport de forces indispensable pour imposer d'autres choix dans notre région, doit devenir une priorité de l'ensemble des organisations de la C.G.T.!

Martine BERNARD.

FISCALITE REGIONALE:

POUR QUELLE EFFICACITE !

1993, constituera une année décisive pour les salariés, les populations de Midi-Pyrénées, celle de la concrétisation du plan régional et du contrat plan Etat-Région. C'est-à-dire des choix politiques fondamentaux au niveau de notre région inscrits dans les choix nationaux du XIème Plan et ceux de Maastricht.

Selon la C.G.T, le débat autour des choix politiques met en évidence l'urgence d'une autre politique basée sur la croissance économique et l'emploi pour répondre aux besoins immenses et urgents des salariés des populations de Midi-Pyrénées.

Un premier constat s'impose: la part de la contribution des entreprises au financement des dépenses publiques se réduit fortement.

Par contre, la fiscalité régionale, c'est-à-dire l'impôt payé par les familles ne cesse de croître, à tel point que la moyenne du prélèvement fiscal local (commune, département, région), est devenu supérieur à la moyenne du prélèvement fiscal sur les revenus.

En 1993 en Midi-Pyrénées, la fiscalité régionale directe augmente de 25,9 % après des hausses successives importantes, notamment en 1989 de 45,7 %.

<u>EVOLUTION FISCALITE REGIONALE</u>			
NATURE TAXE	1991	1992	1993
TAXE HABITATION	143.6	161.40	202.65
TAXE FONCIER BATI	184.8	210.00	274.50
TAXE FONCIER NON BATI	33	33	31
TAXE PROFESSIONNELLE	313.1	374.00	471.80
TOTAL FISCALITE DIRECTE	674.1	798.40	979.95
TOTAL FISCALITE INDIRECTE	364.2	383.50	387.30
TOTAL FISCALITE REGIONALE	1038.30	1161.90	1367.25

Actif, retraité ou chômeur, tout le monde est touché, l'ouvrier comme le cadre, l'employé comme le technicien.

Dans les multiples luttes, et initiatives pour la défense des revendications la CGT a été conduite à montrer concrètement qu'une politique de progrès social dynamique répondant aux besoins peut et doit être le moteur d'une nouvelle croissance

La recherche du plein emploi doit vraiment devenir la priorité des priorités, pas seulement dans les discours mais bel et bien dans les actes

Pour cela, **il est indispensable d'empêcher les licenciements et les suppressions d'emplois décidés au nom du profit** Les nouvelles dispositions concernant les licenciements récemment adoptées par l'Assemblée Nationale sont un point d'appui dans ce sens.

La France doit viser des objectifs industriels ambitieux, s'appuyant sur notre potentiel, s'intégrant dans une autre conception de la construction européenne opposée à celle du Traité de Maastricht. Il faut coopérer dans une logique de solidarité entre les peuples et de respect de chacun pour résister aux offensives des grandes sociétés multinationales, lutter contre la mise en concurrence des salariés illustrée par l'affaire Hoover, et développer nos atouts dans de nombreux secteurs industriels et de services.

Croissance et modernisation doivent être mises au service du progrès social et permettre ainsi de répondre aux problèmes d'environnement.

Cela n'a rien à voir avec les conceptions, largement propagées aujourd'hui, qui font du partage du travail la pierre angulaire des politiques économiques futures alors que dans les faits cela signifie diminution des salaires, destruction des emplois et au total aggravation du chômage

Augmenter les salaires, retraites, pensions et allocations, porter le SMIC à 7 500 F, reconnaître pleinement les qualifications, mener à bien un vaste effort en matière d'enseignement et de formation continue permettrait de relancer l'économie en répondant aux besoins sociaux

Diminuer le temps de travail sans perte de salaire, aller vers les 35 heures, améliorer les conditions de travail, donner aux services publics les moyens de répondre efficacement aux besoins de la population, déployer des efforts pour la construction de logements, d'équipements sociaux, améliorer les transports, promouvoir une conception novatrice des relations entre l'activité humaine et l'environnement, sont autant de mesures créatrices d'emplois utiles.

L'argent de la collectivité, les profits, les fonds bancaires doivent être investis dans des activités nécessaires au développement économique, et répondant aux besoins de la population. Les fonds publics doivent contribuer à faire reculer le chômage plutôt qu'à financer des suppressions d'emplois. Leur attribution et leur utilisation doivent être strictement contrôlées à tous les niveaux.

C'est aussi pour cela que nous revendiquons une modulation des cotisations sociales des entreprises pour pénaliser les fauteurs de chômage et favoriser les créations d'emplois la contribution des revenus financiers aux ressources de la protection sociale ainsi que le maintien de la retraite à 60 ans à taux plein

A l'évidence, ces exigences sont aux antipodes des desiderata du patronat qui souhaite pouvoir s'appuyer sur le résultat des élections afin d'obtenir encore plus d'exonérations sociales et de flexibilité, plus de moyens pour spéculer au détriment de la création réelle de richesses

On connaît le résultat catastrophique de cette logique qui prévaut depuis de nombreuses années. C'est avec elle qu'il faut rompre

Cela implique un essor sans précédent de la démocratie, de la participation des salariés et des citoyens à tous les niveaux Cela implique que les valeurs de justice, de liberté, d'honnêteté, de solidarité, de fraternité entre les hommes et entre les peuples, en rupture avec le poison du racisme et de la xénophobie, irriguent tous les aspects de la vie publique et de la marche des entreprises

Cela implique aussi une politique active de paix et de désarmement ainsi que la condamnation des agressions contre les peuples

C'est aux salariés qu'il appartient de trouver les moyens de se rassembler pour donner le poids maximum à ces exigences Le monde du travail a des raisons légitimes d'exiger un renouveau du débat politique afin de mettre un terme aux affaires en tout genre afin de créer les conditions d'un autre rapport de forces propice à d'autres choix au plan social, économique, démocratique

Pour aussi grave qu'elle soit la situation actuelle n'est pas irréversible

Les élections législatives constituent une échéance importante pour que les salariés défendent leurs intérêts et expriment leur volonté de progrès social.

Dans la situation de déchirure sociale d'aujourd'hui cette exigence est plus grande que jamais

Elle implique plus largement un développement considérable du rassemblement, de la mobilisation et de l'action unitaire des salariés et de leurs syndicats. C'est tout le sens de nos efforts.

Déclaration de la Commission Exécutive de la CGT du 4 février 1993

La gravité de la crise économique, sociale et morale de notre pays confère aux prochaines élections législatives une importance considérable.

Comme jamais depuis des décennies, des questions vitales pour la France et pour le monde ne peuvent plus être écartées ou banalisées dans des discours politiques.

Le social est au coeur du débat, au centre des préoccupations et interrogations des salariés et de la population

- Que va-t-il en être de l'emploi ?
- Que va-t-il en être de la sécurité sociale ? De la santé ? Des retraites ? Dès maintenant et dans l'avenir ?
- Que va-t-il en être de l'accès au logement ? A l'éducation ?
- Que va-t-il en être de notre environnement naturel ?
- Que va-t-il en être de ces millions d'êtres humains qui meurent de faim et de misère partout dans le monde ?
- Quel sera le sort de nos enfants ?

Ces interrogations sont d'autant plus fortes que toutes ces dernières années les salariés ont vu les différents gouvernements promettre et ne pas tenir leurs engagements électoraux. Ils les ont vu pratiquer des politiques économiques et sociales fondées sur de mêmes dogmes.

Cela a accentué le désarroi, le doute, le discrédit d'une certaine vie publique

Il est temps que les salariés se réapproprient le débat public et y interviennent pleinement et de manière constante. En tant que syndicat, la CGT n'a pas à donner de consigne de vote. C'est à chaque électeur, en conscience, d'user du suffrage universel comme il l'entend.

Acteur de la vie sociale, la CGT estime indispensable d'apporter sa contribution pour que se créent les conditions d'un vaste débat transparent, loyal, pluraliste sur les enjeux dont dépend la vie quotidienne des salariés

L'expérience n'a-t-elle pas largement démontré que le seul comportement délégitime notamment, lors des échéances électorales, peut conduire à l'impasse, aux désillusions

Les luttes, le mouvement social, dans toute la diversité de ses champs d'intervention, le rassemblement unitaire sur la base des aspirations des salariés doivent devenir suffisamment forts pour peser sur les choix dans le sens du progrès social

C'est dans cet esprit que la CGT entend rappeler ses analyses et ses propositions.

Dans son immense majorité, le monde du travail vit avec beaucoup d'inquiétude et un profond mécontentement une dégradation sociale et économique porteuse de lourdes conséquences pour tous.

Les politiques menées par les gouvernements successifs ont conduit à la situation que nous connaissons tous

- le chômage ne cesse de s'étendre et les drames qu'il engendre sont insupportables ;
- le pouvoir d'achat régresse ;
- la précarité se développe sous ses multiples formes notamment pour les jeunes et pour les femmes ;
- la marginalisation, l'exclusion, la pauvreté frappent une part de plus en plus importante de la population ;
- les régimes de protection sociale et les retraites sont l'objet d'une offensive sans précédent ;
- les inégalités dans l'accès aux soins restent une réalité lourde ;
- les conditions de travail se dégradent ;
- les atteintes aux libertés à l'entreprise s'accroissent.

DEMANDEURS D'EMPLOI

PAR DEPARTEMENT DECEMBRE 1992

	DECEMBRE 92	TAUX CHOMAGE	EVOLUTION EN UN AN
ARIEGE	5 855	10.0	+ 5.8
AVEYRON	7 244	6.1	+ 1.5
HTE GARONNE	57 761	11.9	+11.2
GERS	6 586	7.9	+ 6.9
LOT	6 216	8.5	+ 1.5
HAUTES- PYRENEES	12 285	11.5	- 2.3
TARN	15 526	9.8	- 2.0
TARN-ET- GARONNE	9 685	11.0	+ 0.3
MIDI- PYRENEES	121 158	9.8	+ 5.4

DEMANDEURS D'EMPLOI

PAR DEPARTEMENT DECEMBRE 1992

	DECEMBRE 92	TAUX CHOMAGE	EVOLUTION EN UN AN
ARIEGE	5 855	10.0	+ 5.8
AVEYRON	7 244	6.1	+ 1.5
HTE GARONNE	57 761	11.9	+11.2
GERS	6 586	7.9	+ 6.9
LOT	6 216	8.5	+ 1.5
HAUTES- PYRENEES	12 285	11.5	- 2.3
TARN	15 526	9.8	- 2.0
TARN-ET- GARONNE	9 685	11.0	+ 0.3
MIDI- PYRENEES	121 158	9.8	+ 5.4

PROGRAMMES STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
		19 AU 23/4/93				15 AU 19/2/93	15	22 AU 26/11/93	
		25 AU 29/10/93							
		13 AU 17/12/93							

C.H.S-C.T	*	PROTECTION SOCIALE	*	ORGANISATION	*	PROPAGANDE	*	POLITIQUE FINANCIERE	*
21 AU 25/6		29 AU 31/3/93	R						

UD AVEYRON

ANNEE 1993

PROGRAMME STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
				EN JUIN		EN OCTOBRE			

ACTUALISAT NIV.MOYEN	*	VIE OUVRIERE	*	JURIDIQUE	*	EDUCATEUR	*		
EN MAI						EN AVRIL			

UD HAUTE-GARONNE

ANNEE 1993

PROGRAMME STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
				29/03 AU 10/04		DATE A FIXER		DATE A FIXER	
				15 AU 27/11/93					

C.H.S-C.T	*	PROTECTION SOCIALE	*	ORGANISATION	*	PROPAGANDE	*	POLITIQUE FINANCIERE	*
8 AU 12/3/				25 AU 26/5/93				14 AU 16/04/93	

ACTUALISAT NIV.MOYEN	*	VIE OUVRIERE	*	JURIDIQUE	*	EDUCATEUR	*		
PE.A FIXER		11/ AU 13/5/93		4 AU 8/02/93					

FAIRE FORT

Lors de la réunion de la CREO du 21 Janvier 1993, nous avons examiné les décisions de la C.G.T. en matière d'Education Syndicale dans le cadre de la mise en oeuvre d'une décision de la CE confédérale du 17 Décembre dernier, à savoir, "la campagne syndicalisation/formation de nos adhérents jumelée avec la remise du FNI 93".

Cette campagne se déroulera durant les trois premiers mois de l'année, en commun FD/UD, pour former les syndiqués des bases nouvelles et les syndiqués plus généralement dont les nouveaux.

Il convient donc de prendre des mesures rapides d'impulsion, de réalisation des trois grands objectifs:

- fournir à chaque nouvel adhérent et dans les délais les plus brefs possibles un minimum d'éléments pour qu'il se sente bien inséré dans la vie de la CGT. Donc prendre des dispositions pour que chaque nouvel adhérent participe à une FSD;

- proposer aux syndiqués des bases nouvelles, une formation collective les aidant à exercer leurs responsabilités et de bien percevoir la nécessité d'une permanence de l'action collective (document à l'imprimerie);

- donner à chaque syndiqué ancien ou récent la possibilité de jouer pleinement son rôle en lui proposant de participer à un stage de base.

Là, les UL auront un rôle déterminant à jouer. Le CCEO a sorti pour elles un numéro "Spécial Formassion".

L'impulsion d'une telle campagne ne pourra se réaliser qu'en coopération avec le Secteur Orga de votre organisation: connaissance des bases nouvelles, des adhérentes et adhérents par base organisée, pour préparer un plan de travail.

Cette initiative de formation de masse de nos syndiqués pourrait peut-être être l'objet d'une réunion des Secrétaires d'UL, à l'occasion de laquelle pourrait être réaffirmée la nécessité que chaque UL ait un responsable à la formation syndicale.

Ceci sans exclure la réunion des Responsables Education du département, voire de la commission éducation de l'UD.

Une campagne se lance, s'impulse se suit.

C'est pourquoi le prochain questionnaire du Secteur Organisation confédéral comprendra un chapitre formation syndicale avec le nombre de stages organisés dans le mois :

FSD réalisées
Formation Bases Nouvelles
Niveau de Base

Nous vous demandons donc de fournir ces chiffres à votre Secteur Organisation, afin qu'il les fasse figurer sur l'état qu'il adresse chaque 20 du mois à la Confédération, en nous communiquant directement les réalisations de janvier.

C.H.S-C.T	*	PROTECTION SOCIALE	*	ORGANISATION	*	PROPAGANDE	*	POLITIQUE FINANCIERE	*
		2 EME SEMESTRE		2 EME SEMESTRE				2 EME SEMESTRE	

ACTUALISAT NIV.MOYEN	*	VIE OUVRIERE	*	JURIDIQUE	*	EDUCATEUR	*	PRUDIS	*
10 AU 14/5 AV.REGION						7 AU 9/04/93		15 AU 19/03/93 AVEC LE 82	

UD TARN-et-GARONNE

ANNEE 1993

PROGRAMME STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
		21 AU 26/06/93							

ACTUALISAT NIV.MOYEN	*	VIE OUVRIERE	*	JURIDIQUE	*	EDUCATEUR	*	PRUDIS	*
								15 AU 19/03/93 AVEC LE 81	

RAPPEL DE STAGES

A COURCELLES

DU 21/ 3/ AU 3/ 4/93

"STAGE GARANTIES COLLECTIVES"

DU 10/ 5/ AU 14/ 5/93

"STAGE RESPONSABLE A L'EDUCATION"

DU 11/10/ AU 15/10/93

"STAGE RESPONSABLE A L'EDUCATION".

A TOULOUSE

DU 7/ 6/ AU 12/ 6/93

"STAGE DROIT DES TRAVAILLEURS HANDICAPES"

DU 10/11/ AU 12/11/93

"ENJEUX REGIONAUX"

UD LOT

ANNEE 1993

PROGRAMME STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
				11 AU 21/10/10					

ACTUALISAT NIV.MOYEN	*	VIE OUVRIERE	*	JURIDIQUE	*	EDUCATEUR	*	PRUDIS	*
								18 AU 23/01/	15

UD HAUTES-PYRENEES

ANNEE 1993

PROGRAMME STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
		15 AU 20/11		7 AU 20/6/93		6 AU 11/12/93		5 AU 9/04/93	

C.H.S-C.T	*	PROTECTION SOCIALE	*	ORGANISATION	*	PROPAGANDE	*	POLITIQUE FINANCIERE	*
				15 AU 16/03/93					

ACTUALISAT NIV.MOYEN	*	VIE OUVRIERE	*	JURIDIQUE	*	EDUCATEUR	*	PRUDIS	*
						19 AU 20/04/93			

*Nombre de stagiaires ou A : annulé ou R: reporté.

UD TARN

ANNEE 1993

PROGRAMME STAGES SYNDICAUX

F.S.D.	*	BASE	*	MOYEN	*	S.G.SYNDICATS	*	ECO.CE	*
		1 PAR UL		OCTOBRE		7 AU 11/06/93 AVEC REGION		EN JUIN	

à l'écoute des aspirations et besoins de toutes les couches de salariés, actifs et retraités.

Le comité d'entreprise est l'outil de contrôle économique de l'entreprise. Il est aussi l'outil de la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies sur le lieu de travail pour les salariés et leurs familles. Leur adhésion, leur participation concrète à TLC peut leur ouvrir largement leur champ d'intervention.

T.L.C. est tout à la fois et doit devenir davantage:

- un lieu de rassemblement et d'action des comités d'entreprises et collectivités, des usagers, pour une véritable politique du Tourisme Social.

- un lieu de création et de diffusion d'activités de vacances, de loisirs, de culture diversifiées et évolutives.

Il est donc essentiel d'y gagner l'adhésion de nombreux C.E. ou équivalents, d'individus pour mieux être force de proposition, de réalisation et de diffusion en complémentarité avec les activités nationales TOURISTRA (Villages de vacances, séjour et circuits France et Etranger...).

Ainsi conçue cette complémentarité Activités TLC, produits TOURISTRA permet d'offrir des réponses plus larges aux besoins, et gagner la collaboration et l'investissement de nombreux CE et collectivités sur notre région.

Si la CGT tant au plan national qu'au plan régional s'est

donnée ses outils-là, c'est pour viser et obtenir plus de cohérence et plus d'efficacité.

Il est donc clair que tout autre organisme ou entreprise de tourisme non seulement est un concurrent de ces outils du mouvement syndical, mais contribue ainsi à affaiblir notre bataille revendicative dans ce domaine-là.

Beaucoup lorgnent de près sur nos CE, car ils sont conçus comme un marché.

T.L.C., l'ANCAV-TT, TOURISTRA ont pour objectif et ambition de ne pas faire de nos CE de simples acheteurs ou pourvoyeurs de produits de consommation, mais de travailler avec les CE pour qu'ils soient les véritables initiateurs d'activités sociales de vacances et de loisirs.

Telles sont nos ambitions et nos objectifs. Chacun est à même de mesurer l'âpreté de la bataille à mener pour préserver le patrimoine et faire vivre un pôle de Tourisme Social dynamique.

Ceci justifie donc avec nos syndicats CGT, nos CE, d'éviter toute dispersion et de rechercher et mobiliser toutes les énergies disponibles.

Depuis 1991, nous avons progressé. Rien n'est jamais acquis définitivement. L'enjeu est d'importance, il est à la dimension des besoins des salariés.

François CANEZIN,
Président de T.L.C.

TOURISME - LOISIRS - CULTURE

Un outil pour faire vivre et agir un

véritable pôle de Tourisme Social.

Créée en 1991 par les huit unions départementales CGT de Midi-Pyrénées, le Tourisme-Loisirs-Culture est un des maillons du Pôle de Tourisme Social que la CGT a travaillé et travaille à mettre en place.

En ce domaine du Tourisme Social comme en d'autres, il s'agit bien pour nous à tout moment, de se situer et de partir des besoins des salariés et de leur famille.

Il ne s'agit donc pas d'offrir des seules prestations de service comme peuvent le faire tel ou tel marchand de vacances ou de voyages qui essaient de forcer la porte de nos CE.

Le Tourisme Social est bien un concept de notre temps. Il a pour finalité de permettre l'accès au plus grand nombre à des vacances, des loisirs de qualité, conforme aux possibilités de notre époque.

Il a pour vocation de contribuer ainsi au bien-être et à l'épanouissement social, culturel et physique de chaque individu. Au-delà des mots, cela a un contenu.

Il est évident que cela exige souvent action et lutte pour la défense et la conquête de moyens nouveaux.

Moyens pour les comités d'entreprises, moyens individuels tels les chèques vacances, autres moyens col-

lectifs à l'image de l'action engagée l'an dernier pour un statut fiscal adapté au Tourisme Social.

N'oublions pas que 41 % des français ne partent pas en vacances et que seulement 25% des français utilisent plus des 2/3 de la consommation du tourisme.

Il y a bien là des terrains revendicatifs à investir.

Tourisme Social de notre temps, c'est aussi avec nos CE ou organismes équivalents constituer un patrimoine géré par eux, permettant de développer une réponse durable pour des vacances de qualité.

Adhérente de l'ANCAV-TT, le Tourisme-Loisirs-Culture est l'outil C.G.T. relié à l'action et aux luttes visant à promouvoir, développer une qualité d'activités ouvertes à toutes et à tous.

70 Comités d'Entreprises adhérents en Midi-Pyrénées, cela constitue un point d'appui solide pour défendre leurs droits et leurs prérogatives, partie intégrante de l'activité syndicale à l'entreprise. C'est aussi pouvoir nouer des solidarités entre eux.

Nous concevons notre activité comme un secteur de l'activité syndicale de masse devant être pris en compte par nos CE, nos syndicats et



DES CIRCUITS SEJOURS
REGIONAUX DE DECOUVERTE



DES SEJOURS SPORTIFS

TOURISME LOISIRS CULTURE

MIDI - PYRÉNÉES

3, rue Merly 31000 TOULOUSE

Fax 61 23 88 34



Permanences le mercredi, jeudi,
vendredi de 13 h à 19 h

**TOUS LES
JOURS**

61 29 83 29



CE SONT AUSSI DES EXPOSITIONS

N O U V E A U

L'ESPACE MERLY

A N N É E 1 9 9 2 / 1 9 9 3

1^{er} octobre au 10 novembre 1992 : ROBERT DOISNEAU
(Photo)

1^{er} décembre au 31 décembre 1992 : SERGE GIANOTTI
(Peinture)

7 janvier au 12 février 1993 : CHRISTIAN LOUIS (Peinture)

1^{er} mars au 9 avril 1993 : CLAIRE DILOY (Peinture)

1^{er} mai au 11 juin 1993 : GEORGES PETITPREZ (Peinture)
FRANCIS CAMPERGUE (Peinture)



**DES CIRCUITS SEJOURS
REGIONAUX DE DECOUVERTE**



DES SEJOURS SPORTIFS

TOURISME LOISIRS CULTURE

MIDI - PYRÉNÉES

3, rue Merly 31000 TOULOUSE

Fax 61 23 88 34



**Permanences le mercredi, jeudi,
vendredi de 13 h à 19 h**

TOUS LES JOURS 61 29 83 29



CE SONT AUSSI DES EXPOSITIONS

**NOUVEAU
L'ESPACE MERLY
ANNÉE 1992/1993**

**1^{er} octobre au 10 novembre 1992 : ROBERT DOISNEAU
(Photo)**

**1^{er} décembre au 31 décembre 1992 : SERGE GIANOTTI
(Peinture)**

7 janvier au 12 février 1993 : CHRISTIAN LOUIS (Peinture)

1^{er} mars au 9 avril 1993 : CLAIRE DILOY (Peinture)

**1^{er} mai au 11 juin 1993 : GEORGES PETITPREZ (Peinture)
FRANCIS CAMPERGUE (Peinture)**